BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

GB.297/18
297e session

Conseil d'administration

Genève, novembre 2006

DIX-HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Institut international d'études sociales

Rapport de la 48e session du Conseil

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales a tenu sa 48e session le 10 novembre 2006, sous la présidence du Directeur général du BIT. Il était saisi de trois documents: le rapport du directeur [1], un document sur le programme d'éducation de l'Institut [2] et un document concernant l'acceptation des contributions et des dons pour les activités de l'Institut [3].

2. Le Directeur général a salué le fait que, pour la première fois, des experts externes, à savoir Thandika Mkandawire, directeur de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, ainsi que Deepak Nayyar, Michael Piore et Alain Supiot, assistent au Conseil. Il a souligné le soutien reçu par l'Agenda du travail décent aux niveaux international et régional, et a décrit les défis à relever pour que ce soutien politique se traduise dans les réalités nationales. A présent, l'Agenda du travail décent rencontre un formidable succès à l'échelle internationale, de sorte que le BIT est de plus en plus sollicité. Dans ce contexte, l'un des rôles importants de l'Institut consiste à être l'antenne du changement; il a pour mission de chercher à comprendre comment l'économie mondiale évolue. Le Directeur général a également estimé que l'Institut peut aussi participer à la réflexion sur les nouveaux problèmes d'importance capitale que sont, par exemple, les conséquences sur le monde du travail du réchauffement de la planète ou la question de la cohérence des politiques dans le système international. Il a demandé au directeur de l'Institut d'examiner un certain nombre de questions: une refonte de la *Revue internationale du Travail* s'impose, pour en faire un outil central du BIT, reconnu internationalement pour la qualité de ses analyses; par ailleurs, l'impact des travaux de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation doit être évalué trois ans après la parution de son rapport. Le Directeur général a ajouté que, à l'approche du 100e anniversaire de l'OIT, il examine le rôle que pourrait jouer l'Institut dans la collecte et la présentation des informations sur l'histoire de l'OIT. Le Directeur général a conclu en rappelant que le BIT doit répondre à un nombre croissant de demandes, avec un budget serré. Des choix doivent donc être faits quant aux activités à privilégier.

[1] Document INS.B.XLVIII/1.

[2] Document INS.B.XLVIII/2.

[3] Document INS.B.XLVIII/3.

Rapport du directeur
(INS.B.XLVIII/1)

3. En présentant le rapport de 2006, le directeur a énuméré les domaines dans lesquels de nouvelles activités de recherche ont commencé et a attiré l'attention sur les résultats attendus de projets lancés antérieurement. Il a souligné l'importance d'une coopération avec des réseaux de recherche extérieurs et a mentionné différentes initiatives de collaboration: organisation d'ateliers nationaux pour la définition de thèmes de recherche communs; échanges et interaction avec les mandants de l'OIT; travail avec des réseaux universitaires; élaboration d'accords de collaboration à long terme avec certains établissements d'enseignement supérieur, principalement dans des pays en développement. La Conférence sur la recherche que l'Institut organisera bientôt, contribuant également à l'établissement de réseaux, sera évaluée en vue d'organiser des événements similaires à l'avenir. En 2006, plusieurs activités à but éducatif ont été menées à bien et des conférences ont été organisées. Le jury du Prix de la recherche sur le travail décent décerné par l'OIT a été créé et l'appel à candidatures a été lancé et largement diffusé. En ce qui concerne la *Revue internationale du Travail*, des progrès ont été accomplis, notamment en faisant participer des universitaires de haut niveau au comité de rédaction, qui sera placé sous l'autorité du directeur de l'IIES. L'Institut a réussi à mobiliser des fonds extrabudgétaires. L'Agence suédoise de coopération scientifique avec les pays en développement (SAREC), qui est le service de recherche de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (ASDI), apportera son soutien aux réseaux de recherche et à la Conférence sur la recherche. Cette dernière recevra également l'appui d'une fondation. Le directeur a également évoqué la réunion informelle de la veille, durant laquelle trois projets de recherche ont été examinés par les membres du Conseil et les quatre experts externes. Il s'est félicité du caractère très enrichissant de la discussion.

4. Mme Byers (vice-présidente travailleuse) a salué le travail accompli par l'IIES depuis un an et a relevé quatre thèmes du rapport présentant un intérêt majeur pour le groupe des travailleurs: les réseaux mondiaux de production et le développement local; le droit du travail dans un environnement caractérisé par de bas revenus; la responsabilité sociale des entreprises et les normes internationales du travail; le dialogue social transfrontières. Elle a déclaré que l'Institut constitue un atout pour le groupe des travailleurs et qu'il est nécessaire de trouver des moyens d'approfondir la collaboration avec les mandants, afin qu'ils soient plus impliqués dans le processus de délibération et puissent tirer profit des discussions, apporter des connaissances et introduire des chercheurs de leurs propres réseaux, et contribuer aux débats qui ont lieu au cours d'événements comme la Conférence sur la recherche, qui est une bonne initiative. L'oratrice a déploré ne pas pouvoir participer à cette conférence, ayant d'autres engagements au Canada. Enfin, elle a souligné que le groupe des travailleurs souhaite aussi chercher des possibilités d'échanger des informations avec les réseaux, reconnaissant à cet égard la responsabilité qu'il a de diffuser et de promouvoir les travaux de l'Institut.

5. M. Suzuki (vice-président employeur) a souligné que les entreprises font tout leur possible pour que le travail soit décent et que l'IIES a un rôle important à jouer en aidant les entreprises en la matière. Les limites budgétaires actuelles imposent des choix et les activités éducatives devraient recevoir la priorité des priorités. La recherche devrait servir les intérêts de l'éducation et plus d'attention devrait être accordée aux thèmes de recherche importants pour les entreprises, comme le lien entre travail décent et productivité. Le programme de l'Institut ne contient pas assez d'éléments présentant un intérêt direct pour les employeurs socialement responsables. M. Suzuki a accueilli favorablement l'idée d'impliquer l'Institut dans une présentation de l'historique de l'OIT. Il s'est également félicité de la création du Prix de la recherche sur le travail décent. Il a jugé que la Conférence sur la recherche viendra à point nommé et a déploré ne pas être en mesure d'y assister. Il a exprimé le souhait que les informations sur les futures activités de l'Institut

soient communiquées plus à l'avance. Pour conclure, il a remercié le directeur pour le rapport et a souhaité recevoir des renseignements plus détaillés sur les activités à venir.

6. M. Ahmed (membre travailleur) s'est associé aux remarques de Mme Byers. Il a insisté sur la nécessité d'entreprendre des recherches sur des questions comme celle de savoir si les politiques promues par des institutions internationales comme le FMI et la Banque mondiale sont compatibles avec les objectifs relatifs au travail décent, et de quelle manière ces politiques peuvent influer sur les politiques gouvernementales; sur les droits fondamentaux d'association et de négociation collective en tant que moyens de promotion du travail décent; sur les bonnes pratiques dans l'entreprise; sur les moyens de rendre les migrations plus humaines. Enfin, l'orateur a fait valoir que, lorsqu'il élabore des projets de recherche comportant l'étude de certains pays, l'Institut devrait contacter les partenaires sociaux qui sont les véritables destinataires des travaux de recherche.

7. Le représentant de la Hongrie, M. Héthy, s'est félicité de la qualité du programme de recherche de l'Institut et de l'initiative concernant la convocation d'une réunion informelle du Conseil et a proposé d'adopter le rapport du directeur.

8. Le représentant de la République islamique d'Iran, M. Shahmir, a félicité le directeur pour l'excellence des activités conduites par l'IIES. S'agissant des recherches en cours sur la RSE, il a invité instamment l'Institut à envisager une collaboration plus étroite avec les pays en développement, de manière à intensifier les échanges d'informations. Il a indiqué qu'une collaboration plus étroite avec les gouvernements permettrait de concrétiser plus efficacement les résultats de la recherche dans le monde du travail. Enfin, il a fait part de son intérêt tout particulier pour la question des migrations.

9. Le représentant du gouvernement de l'Argentine, M. Varela, s'est déclaré satisfait du programme de recherche et d'éducation de l'Institut. Le projet de recherche sur le commerce et le développement présente le plus haut intérêt dans le cadre du débat sur le commerce international. L'orateur a félicité l'IIES pour sa contribution au Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, organisé par l'UNESCO en Argentine en février 2006.

10. La représentante de l'UNESCO, Mme Holst, s'est félicitée de la fructueuse collaboration entre son organisation et l'Institut, et notamment de l'apport de ce dernier au forum que l'UNESCO a organisé en février 2006 en Argentine et en Uruguay.

11. M. Godoy (membre employeur) s'est associé aux observations de M. Suzuki. Il a par ailleurs souligné que les pays en développement ont la volonté de promouvoir le travail décent et disposent d'avantages comparatifs, à savoir leurs ressources humaines et naturelles, mais qu'ils n'ont généralement pas les compétences techniques, scientifiques et commerciales requises pour instaurer le travail décent sans compromettre leurs avantages. C'est la raison pour laquelle l'une des questions clés à laquelle l'Institut pourrait se consacrer est celle des moyens de garantir les ressources nécessaires à la réalisation du travail décent dans le monde en développement, par une meilleure compréhension des voies suivies pour instaurer le travail décent dans d'autres pays, par exemple dans l'Union européenne, et de la manière dont il serait possible de reprendre les mêmes formules à l'échelon mondial.

12. M. Lambert (membre employeur) a fait part de son intérêt pour le projet de recherche sur la RSE. Il a toutefois attiré l'attention sur le nombre important de travaux consacrés à ce sujet, et déclaré qu'il serait souhaitable que l'étude proposée soit publiée plus tôt.

13. M. Anand (membre employeur) a fait l'éloge du travail effectué par l'Institut depuis la nomination du directeur. Il s'est félicité du cours international de stagiaires et a insisté sur

l'importance d'une collaboration plus étroite avec les employeurs et les travailleurs pour la définition des futurs thèmes de ce cours.

14. M. Supiot a souligné l'importance du projet sur la RSE. L'un des principaux thèmes de recherche devrait être «l'identification de l'entreprise». Il importe par ailleurs de ne pas négliger un autre aspect essentiel, à savoir que, pour garantir la responsabilité sociale, il importe non seulement d'identifier l'acteur censé agir de manière responsable, mais également l'autorité vis-à-vis de laquelle il est possible de faire valoir cette responsabilité. L'OIT pourrait avoir un rôle à jouer à cet égard. L'intervenant a également attiré l'attention sur la dimension normative cachée des «indicateurs» destinés à évaluer les progrès réalisés dans le domaine socio-économique, et il a rappelé la nécessité d'engager le dialogue avec les acteurs concernés par ces indicateurs. Enfin, il a souligné qu'il est important de s'ouvrir à d'autres langues que les langues européennes, comme le chinois et l'arabe, cet élargissement de l'horizon linguistique pouvant en effet aider à mieux cerner les complexités du monde actuel.

15. M. Nayyar a suggéré que l'Institut envisage d'adopter une stratégie à moyen terme pour son programme de recherche, en tenant compte de ses contraintes budgétaires.

16. M. Mkandawire a souligné le renforcement des liens entre son Institut et l'IIES et précisé par ailleurs que les programmes de recherche des deux institutions se recoupent largement, notamment dans le domaine de la politique sociale et du développement, et que leurs thèmes de recherche sont étroitement apparentés. Pour l'UNRISD, l'une des questions fondamentales est de savoir comment promouvoir une politique sociale axée sur le développement et porteuse de changements sans pour autant compromettre ces deux valeurs clés que sont l'équité et la protection. Cette interrogation s'applique également au travail décent. Faisant écho à l'intervention de M. Godoy, M. Mkandawire a fait remarquer que le développement est à la fois le résultat et l'instrument du travail décent.

17. M. Piore a félicité le directeur pour ses initiatives visant à établir un lien direct avec les milieux universitaires. Il a rappelé qu'il est important que l'Institut maintienne une certaine latitude dans l'élaboration de ses projets de recherche, de manière à susciter l'intérêt et le respect des autres chercheurs. S'agissant de l'amélioration de la communication avec le monde universitaire, l'intervenant a également suggéré que l'Institut ne se contente pas d'inviter des chercheurs, mais qu'il les associe directement à ses projets de recherche. Dans le même ordre d'idée, il a insisté sur le fait qu'il importe de nouer des relations avec les syndicats et avec les entreprises pour être en mesure d'effectuer une recherche de qualité. Ainsi, un accès direct aux mandants de l'OIT pourrait être extrêmement précieux pour les projets du MIT consacrés à la productivité et au travail décent dans l'entreprise. Enfin, l'orateur a proposé comme thème de recherche les politiques menées par les syndicats pour élargir leur représentation, en particulier auprès des groupes précédemment exclus.

18. Répondant aux différents intervenants, le directeur de l'Institut a fait remarquer qu'il y a un thème commun à beaucoup de commentaires, à savoir que les synergies et partenariats qui pourraient être établis avec les mandants ne sont pas pleinement exploités. Le programme de recherche de l'Institut pourrait être amélioré si l'on tirait davantage parti du cadre tripartite de l'OIT. Ce cadre offre également des possibilités supplémentaires de diffusion et de communication, et l'Institut pourrait établir d'autres passerelles entre les différents programmes des mandants. L'Institut réfléchira à ce qu'il faut faire pour mieux générer un débat tripartite et soutenir des activités éducatives une fois connus les résultats de la recherche, en y associant davantage de mandants. Le directeur s'est dit satisfait de voir que les discussions informelles qui ont précédé la réunion du Conseil ont été un succès. Les conclusions seront communiquées aux délégués qui n'ont pas pu y participer. En réponse aux commentaires relatifs aux ressources nécessaires pour le travail décent, il a

expliqué que le travail de l'Institut sur les «modèles sociaux» comprend une analyse des politiques sociales et économiques et de leur interaction. Il examinera si le travail sur la responsabilité sociale des entreprises peut être publié plus rapidement, mais, quoi qu'il en soit, l'Institut espère apporter un plus au débat. Le point concernant la dimension normative des indicateurs pourrait être incorporé dans les travaux futurs, de même que les nombreux autres points très utiles sur le fond qui ont été soulevés. Un plan à moyen terme pourrait également être élaboré.

19. M. Suzuki a déclaré que le projet sur le droit du travail et le travail décent dans un environnement caractérisé par de bas revenus pourrait inclure également la contribution d'économistes et de spécialistes de la gestion. Il a souligné l'importance du rôle que jouent les conférences publiques, ajoutant qu'il serait bon d'inviter des personnalités de stature politique venant aussi bien du mouvement syndical que des entreprises. Pour finir, il s'est demandé comment l'Institut allait se positionner vis-à-vis de la gestion axée sur les résultats utilisée par le Bureau.

20. Le directeur de l'Institut a souligné que l'IIES sait qu'il importe de jeter des ponts entre les différentes disciplines. Il a accueilli favorablement la suggestion de coopérer avec les mandants afin d'identifier les conférenciers à retenir pour les conférences publiques à venir. Le BIT ayant adopté la gestion axée sur les résultats, l'Institut devra lui aussi réfléchir à la question de l'évaluation des travaux de recherche et s'inspirer des pratiques des établissements universitaires.

21. Mme Byers s'est dite satisfaite du débat et de la participation d'universitaires aux travaux du Conseil cette année. Elle a demandé aux participants de ne pas oublier que l'IIES est essentiellement un institut de recherche et que, bien qu'il faille trouver des moyens d'améliorer la diffusion des travaux de recherche, l'éducation ne doit pas venir en premier. De plus, il y a d'autres instituts qui travaillent sur l'éducation.

22. *Le Conseil a pris note du rapport.*

Le programme d'éducation de l'Institut
(INS.B.XLVIII/2)

23. En présentant le document sur le programme d'éducation de l'Institut, le directeur a insisté sur le fait que l'investissement dans l'éducation portant sur le travail et la politique sociale donne des résultats extrêmement satisfaisants pour l'OIT. La principale activité pédagogique de l'Institut, le Cours international de stagiaires, est à n'en pas douter une réussite, comme le sont d'ailleurs d'autres activités, comme les visites d'étude, les stages et les bourses de voyage. Mais il reste encore tout un espace à exploiter. Le document énumère les activités qui pourraient être entreprises à l'avenir. L'Institut aimerait avoir des avis sur la direction à prendre pour préparer le programme et budget 2008-09 et peut-être entreprendre une ou deux activités pilotes en 2007.

24. Mme Byers a souligné qu'il importe d'inclure d'éminents professeurs venant d'autres cercles afin de renforcer le cours de stagiaires tout en veillant à un bon équilibre entre les régions, entre les sexes et entre les différents groupes d'âge, pour les enseignants comme pour les stagiaires. Elle a accueilli favorablement l'idée d'une enquête auprès des anciens stagiaires et a souligné qu'il faut être en contact avec ces derniers et utiliser leurs réseaux; de plus, les anciens stagiaires peuvent devenir une source de financement supplémentaire. Pour ce qui est des cours nationaux ou régionaux de plus courte durée, la question qui se pose est de savoir comment s'y prendre pour en faire bénéficier toutes les régions qui ont des besoins sans trop saupoudrer les ressources si l'on veut être en mesure d'assurer le suivi. Pour ce qui est des retraites et des écoles d'été pour cadres, Mme Byers a insisté sur la

nécessité d'avoir des écoles qui soient uniques aussi bien par leur forme que par leur contenu et leur approche. Elle a ajouté que le groupe des travailleurs approuve l'idée de renforcer les partenariats et réseaux de recherche dans les pays en développement. Elle a appuyé les propositions concernant la mise au point de programmes de cours des deuxième et troisième cycles, et en particulier l'élaboration de programmes d'études avec d'autres instituts et par le biais des mandants. Pour ce qui est des types spécifiques de cours qui sont proposés, elle a souligné que les cours pour cadres devraient porter sur des sujets d'actualité pour avoir de l'attrait. Enfin, en ce qui concerne le téléenseignement, elle a attiré l'attention des participants sur les coûts financiers très élevés de ce genre d'enseignement, et a rappelé que le Centre de Turin fournit déjà ce service. Elle s'est dite favorable à une collaboration plus poussée avec le Centre de Turin.

25. MM. Suzuki et Anderson se sont dits déçus par les chiffres donnés dans le rapport, qui montrent qu'il y a moins de participants employeurs que de participants travailleurs aux cours de stagiaires. Ils ont jugé que ce déséquilibre est discriminatoire et inacceptable, et ont demandé au directeur de s'occuper de la question. M. Suzuki a également souligné la nécessité d'assurer un équilibre entre régions. En ce qui concerne les innovations soumises au Conseil pour discussion, il a déclaré qu'il faudrait en savoir plus sur le format, les coûts et les avantages des propositions avant de tirer des conclusions. Parmi les propositions qui ont été avancées, il a relevé celles qui visent à renforcer la collaboration avec le Centre de Turin et aussi à renforcer les partenariats et réseaux dans les pays en développement, surtout lorsqu'ils associent aussi bien les syndicats que les entreprises, et a demandé qu'elles soient considérées comme prioritaires, de même que le Cours international de stagiaires.

26. Le représentant de la République islamique d'Iran, M. Shahmir, a mis l'accent sur le rôle de l'Institut dans la coopération avec les Etats Membres qui sont disposés à investir dans la recherche socio-économique, comme l'Iran. Il a demandé à l'Institut de s'assurer que les étudiants venant des pays en développement et des pays les moins avancés bénéficient eux aussi des différentes activités éducatives, qui sont très importantes pour renforcer la capacité de recherche des Etats, et de veiller à une répartition géographique équitable des possibilités qui sont offertes. Enfin, il a fait remarquer que son pays traduit systématiquement les recherches produites par l'Institut.

27. M. Anand a déclaré que les activités éducatives de l'Institut devraient viser non seulement les étudiants en doctorat, mais aussi les étudiants qui sont à un niveau d'enseignement moins élevé.

28. M. Nayyar a déclaré que le programme pédagogique de l'Institut devrait s'appuyer sur des partenariats et des réseaux de collaboration avec les milieux universitaires. Etant donné la dimension de l'Institut, il faudrait trouver un juste équilibre entre l'enseignement et la recherche, et établir des priorités. Pour renforcer le lien avec les universitaires, l'Institut devrait peut-être envisager d'accepter des étudiants en doctorat à des stages de courte durée, ainsi que de jeunes universitaires prometteurs, mais aussi des professeurs émérites. L'orateur a conclu en disant que l'Institut devrait se hâter lentement en ce qui concerne les programmes d'enseignement, qui devraient être vus en général comme un aboutissement, et non comme le début de l'effort d'expansion de l'Institut.

29. M. Godoy a exprimé le souhait de recevoir un programme plus détaillé des activités futures de l'Institut.

30. Répondant aux commentaires, le directeur a déclaré qu'il y a un appui très large à la notion de partenariats, surtout dans les pays en développement, et à une collaboration plus étroite avec le Centre de Turin, d'une manière qui évite tout double emploi. L'élaboration de matériels didactiques serait plus efficace que l'enseignement proprement dit. Répondant à

la préoccupation exprimée par les employeurs, il a déclaré que le problème du déséquilibre en matière de participation aux cours de stagiaires a des origines historiques et que le dialogue entre mandants est nécessaire pour le régler. Il a été convenu que la question serait discutée entre les vice-présidents employeur et travailleur du Conseil, puis avec le directeur. Comme suite à la demande des employeurs, un programme plus détaillé des activités de l'Institut sera communiqué.

31. *Le Conseil a pris note du document.*

Acceptation de contributions et dons
(INS.B.XLVIII/3)

32. Mme Byers a noté qu'il est difficile de discuter des priorités budgétaires et des questions apparentées une fois par an seulement. Elle a souligné la nécessité de trouver des moyens de mobiliser des contributions supplémentaires.

33. *Le Conseil a pris note du document et l'a approuvé.*

Genève, le 13 novembre 2006.